



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 13.11.2020

Publications supplémentaires: KABVS 13.11.2020

Numéro de publication: KK02-0000015083

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey 2

Publication de faillite/appeal aux créanciers HYGIE-TECH SA

Débiteurs:

HYGIE-TECH SA
CHE-114.700.860
Chemin d'Ouffe 3
1895 Vionnaz

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 17.09.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFL.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 14.12.2020

Point de contact:

Office des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, CP 1216, 1870 Monthey 2.

D. Gillabert, préposé

Remarques:

Faillite sommaire, art. 231 LP, selon décision du 05.11.2020.

Cette publication fait suite à l'avis préalable d'ouverture de faillite du 09.10.2020.